



## Procédure MMOP 2026 :

### Accès aux études de santé pour les candidats extracommunautaires

Arrêté du 13 décembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique

Le dossier du candidat doit être transmis par voie électronique au SCAC du pays d'obtention de son diplôme d'exercice ou du pays dans lequel il suit actuellement une formation dans une filière de santé (**Médecine, Pharmacie, Odontologie et Maïeutique**)

Date limite de dépôt de votre dossier au SCAC est fixée au :

Le SCAC transmet les dossiers de candidature des étudiants par mail à l'Université de Reims Champagne Ardenne à l'adresse suivante : [mmop-urca@univ-reims.fr](mailto:mmop-urca@univ-reims.fr)

Date limite d'envoi de votre dossier par le SCAC à l'établissement choisi : **15 Mars 2026**

#### ETAT CIVIL

Nom patronymique :

Nom d'Épouse :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse postale :

Courriel :

Téléphone portable :

#### CURSUS

	Etablissement d'inscription	Cursus suivi	Validation d'année (OUI/NON) <i>indiquer la mention</i>
2022-2021			
2023-2022			
2024-2023			
2025-2024			
2026-2025			Premier semestre validé (OUI /NON)
Série du Baccalauréat :		Année d'obtention :	Mention :

Nombre d'inscription en 1<sup>ère</sup> année d'un cursus de santé (LAS, PASS, PACES, PCEM, PCEP) :

Aucune

Une seule inscription

année :

Nombre de candidatures antérieurs à une passerelle :

Aucune

1 Candidature

2 Candidatures

Précisez année de candidature à la passerelle ANTERIEURE :

#### DEPOT DE CANDIDATURE :

Pays d'obtention du diplôme ou actuellement en formation : .....

Etablissement souhaité : .....

Filière souhaitée :  Médecine

Pharmacie

Odontologie

**Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans ce présent document.**

Fait à .....

Signature obligatoire :

Le : .....